



CENTRE  
SOCIOCULTUREL



# LE SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE



## **LES PETITS DEJ' du CSC Tempo : samedi 1<sup>er</sup> octobre 2016**

Ce samedi matin 1<sup>er</sup> octobre dans les locaux du CSC Tempo 12 participants au 4<sup>ème</sup> petit déjeuner associatif se sont retrouvés pour échanger sur les préoccupations du moment autour des questions associatives locales, voire plus.

Autour d'un petit déjeuner les participants ont d'abord fait connaissance et communiqué en petits groupes sur chaque association représentée. Entre café, thé et autres viennoiseries et baguettes fraîches agrémentées de confiture du secteur famille du centre socioculturel, les informations ont circulé.

Les services proposés par le centre socioculturel mais aussi les activités proposées par les associations présentes ont permis de se faire une idée plus précise de ce qu'offre chaque association et plus largement les associations les plus connues du territoire communautaire.

Ce fut également l'occasion de découvrir et de se découvrir. La présence de deux élus communaux à la vie associative de la communauté de communes a ainsi renforcé les liens et les possibilités de développement.

Il a été partagé également des informations sur les difficultés récurrentes des associations :

- Subventions en baisse,
- Informations et communications locales insuffisantes ou incomplètes,
- Une circulation d'informations en interne des associations et collectivités sur les services développés par le centre socioculturel Tempo trop floue.
- Les questions sur l'emploi au sein des associations

Lors des échanges il a été convenu de poursuivre ces moments conviviaux et de maintenir ces temps de partage sur les sujets qui concernent toutes les associations du territoire communautaire.

Ces moments sont un temps et un lieu dédiés aux acteurs associatifs qui peuvent trouver à proximité de leur lieu de vie, les outils nécessaires à leur projet associatif.

On peut retenir les points suivants :

- Le secteur vie associative du **CSC Tempo est à la disposition de tous** pour toute information ou coup de main sollicité par les administrateurs associatifs.
- Dans cette optique il a été décidé unanimement de « **transporter** » **le prochain petit déjeuner** à Bouvron. La date est aujourd'hui fixée au samedi 3 décembre 2016. L'ordre du jour et le lieu seront communiqués le moment venu (sur le site internet du CSC Tempo dans sa rubrique « vie associative »).
- A la fin de la rencontre il a été validé l'idée de faire passer un questionnaire à toutes les associations du territoire communautaire. Il aura pour but de solliciter l'avis des bénévoles et administrateurs sur la construction d'un **programme de formations 2017** au bénéfice de tous les bénévoles. Ces formations se déroulant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Blain éviteront les déplacements et favoriseront des solutions de proximité.
- Par ailleurs il a été exprimé la volonté **d'éviter les doublons et de fédérer les initiatives** plutôt qu'éparpiller l'énergie bénévole.

#### **DOCUMENTS REMIS :**

- la plaquette des services et lieux d'échanges de la commission vie associative du CSC Tempo est jointe au compte rendu
- une plaquette sur les services numériques de l'Etat : <https://www.service-public.fr/associations>
- un bulletin officiel : 26/07/2016 - Réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers- Conditions d'application - Conditions générales d'application  
<http://bofip.impots.gouv.fr/bofip/ext/pdf/createPdfWithAnnexePermalien/BOI-IR-RICI-250-10-10-20160726.pdf?doc=5825-PGP&identifiant=BOI-IR-RICI-250-10-10-20160726>
- une mesure sur la loi travail concernant les bénévoles (Article 39) création d'un compte d'engagement citoyen
- une plaquette présentant les modalités pour développer « Un partenariat renforcé entre acteurs publics (communes, communauté de communes, département et région) et les associations : Pourquoi et comment décliner la charte des engagements réciproques ? »  
<http://associations.gouv.fr/IMG/pdf/depliant-e-association-2016.pdf>

#### **Coordonnées**

7, rue du 11 Novembre 441 30 BLAIN

02.40.87.1 2.58

[accueil@csctempo.fr](mailto:accueil@csctempo.fr) ; [www.csctempo.fr](http://www.csctempo.fr)

Ouverture de l'accueil (dont l'accès public à Internet)

Lundi 9h30-12h30 et 14h-18h

Mardi 14h-18h

Mercredi, Jeudi, Vendredi 9h30-12h30 et 14h-18h

-----